

Règlements – Concours de vulgarisation thématique

- Tous les **étudiant-e-s de l'INRS** sont éligibles à participer en choisissant un des 9 thèmes proposés.
- La participation se fera **seul-e ou en équipe de 3 à 5 personnes**.
- Les équipes peuvent être préformées par les participant-e-s. Dans ce cas, il faut écrire les noms des autres membres de l'équipe au moment de votre soumission et chaque membre devra s'inscrire individuellement.
- Les participant-e-s ayant précisé vouloir faire partie d'une équipe et qui n'en ont pas, se verront attribuer une équipe par le comité d'organisation.
- La présentation se fera en **10 minutes** sous le format d'**une seule diapositive** présentant les points forts ou illustrant l'argumentaire de l'étudiant-e ou de l'équipe.
- À la suite de la présentation, s'en suivra **une période d'échange de 10 minutes** entre le public et l'étudiant-e ou l'équipe ayant présenté.
- Le **vote du public, qui sera secret**, aura lieu **après chaque présentation** et les résultats seront connus au cours de la remise des prix.
- Les inscriptions à ce concours sont ouvertes jusqu'au **mardi le 31 mars 2020 à minuit**, via ce formulaire.
- Les participant-e-s (seul-e ou en équipe) retenu-e-s seront connu-e-s au plus tard le **jeudi 2 avril 2020**.
- L'étudiant-e ou l'équipe aura 2 semaines de préparation et devra **envoyer sa présentation** (1 seule diapositive) en fichier .pdf à l'adresse j.sciences@inrs.ca **avant le jeudi 16 avril à minuit**.

Le jury

- Le jury sera exclusivement le public (les participants aux Journées scientifiques).

Les prix

- Premier prix d'une valeur de 100\$ par membre de l'équipe.